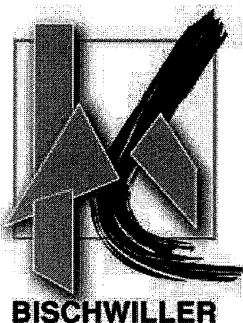


Bischwiller, le 4 décembre 2023



DIRECTION DES FINANCES, DES
ACHATS ET DU CONTROLE DE
GESTION

Nos réf. : FK

Affaire suivie par :

François KLEIN

Tél : 03 88 53 98 57

E-mail :

francois.klein@bischwiller.com

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Laurent TIMMEL, Directeur Général des Services de la Ville de BISCHWILLER, atteste par la présente que Mr Jean-Lucien NETZER, Maire de la Ville de BISCHWILLER a payé la facture du 07 Août 2023 des repas pris au restaurant « Le Relais Princesse Maria Leczinska » à 67500 MARIENTHAL pour un montant total de 225,35 €.

L'établissement n'acceptait pas le paiement par virement bancaire.

Ce repas a été pris dans le cadre de la mise en place d'un mécénat de la part de l'Electricité de Strasbourg (ES) et la Fondation UNGERER en matière culturelle.

Les personnes présentes étaient Mr FUCHS (ES), Mr WAGNER (Fondation UNGERER), Mme TERMANINI, Directrice de la Culture de la Ville, Mme SCHERDING, Conseillère Municipale Déléguée à la Culture, Mr NETZER Maire.

La Ville de Bischwiller doit rembourser les frais, indûment avancés, par Mr NETZER.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Général
des Services,



Laurent TIMMEL